



Discours du Président

Date : mercredi 23 mai 2007

Objet : Assemblée Générale du CNOSF

—

Chers Collègues, membres du Conseil d'Administration et du Bureau Exécutif du CNOSF

Mesdames, Messieurs les Présidents et délégués des Fédérations,

Mesdames, Messieurs les représentants des services de l'Etat et des collectivités territoriales,

Mesdames et Messieurs les représentants de nos partenaires,

Mesdames, Messieurs, les représentants des médias

Chers amis,

Passerelle entre le passé récent et le futur proche, notre assemblée générale annuelle, témoigne toujours de nos liens solidaires empreints de convivialité et d'amitié.

Le retour sur les activités de 2006 ainsi que sur les décisions qui les ont engagées ou sur les moyens mobilisés permet de mesurer, ensemble, le chemin parcouru au bénéfice du mouvement sportif.

Cela nous permet de préparer efficacement les programmes de 2007, engagés, bientôt pour moitié mais également les grandes lignes de 2008.

Cette manière d'anticiper sur au moins deux années d'activités porte témoignage du dynamisme de notre mouvement qui, par la force et l'ampleur de son expérience, de ses acquis, est plus que jamais capable d'assumer ses responsabilités et donc de remplir pleinement ses obligations nées du fantastique développement du sport et de l'affirmation de ses valeurs éducatives et sociales.

La publication de notre livre blanc « la raison du plus sport », en septembre 2006, et ses nombreux prolongements, notamment ceux liés au colloque du 15 février 2007 et de l'échange du 04 mai organisés à l'occasion de la campagne présidentielle puis aujourd'hui pour les législatives, sont une preuve concrète de sens des responsabilités du mouvement sportif.

Par nos propositions nous avons clairement identifié les enjeux majeurs du mouvement sportif au sein de la société française et ses prolongements au niveau international.

Que cela concerne la reconnaissance de l'utilité sociale du sport pour la considération de ses valeurs éducative et sociale, la place de notre mouvement dans la gouvernance ou les financements nécessaires, le CNOSF a nettement fait valoir ses besoins.

Il a également fait valoir sa volonté de contribuer à leur satisfaction dans le meilleur esprit de partenariat avec l'Etat, les collectivités publiques et les entreprises.

Parmi les propositions formulées qui témoignent fortement de la considération portée au sport et donc de son importance dans la vie de notre pays, et au delà des engagements sur son financement, je retiendrai la place et le rôle accordés au mouvement sportif.

La place du CNOSF, représentant de notre mouvement, me semble indiscutablement confortée dès lors que les représentants des deux candidats restant en lice pour l'élection présidentielle affirmaient de concert lors du débat contradictoire du 4 mai qu'une future candidature à l'organisation des jeux olympiques d'été ne pourra avoir de chance de réussir que si elle est portée par le mouvement sportif.

Alors puisque nous sommes des sportifs et que nous savons saisir la balle au bond n'hésitons pas.

Je souhaite affirmer ici avec la plus ferme conviction que le sport français a besoin des jeux d'été, que le mouvement sportif français les veut et qu'il est plus que jamais prêt à porter une nouvelle candidature.

Avouez que les jeux à Paris en 2024 pour fêter le centenaire de ceux de 1924, cela aurait fière allure et ce serait fantastique pour le sport français.

Notre enthousiasme est intact malgré la déconvenue de Singapour.

L'expérience douloureuse que nous avons vécue en juillet 2005 nous impose, toutefois, une approche rationnelle et stratégique.

Afin d'optimiser celle-ci, je réunirai à la rentrée le conseil d'administration et l'ensemble des présidents des fédérations olympiques pour que, dans cette perspective, le CNOSF se prononce sur l'opportunité ou non d'une candidature aux jeux d'hiver de 2018 ou 2022.

Le meilleur moyen de porter une future candidature n'est il pas de l'initier ?

Alors oui, pour démontrer plus encore au C.I.O. notre ambition et notre vocation à organiser ces jeux, osons la démarche et mobilisons nous dès à présent pour qu'en 2017, soit dans seulement dix ans, la France entière puisse célébrer les retrouvailles olympiques du sport français.

Notre campagne sur les valeurs de l'Olympisme, portée par cette nouvelle devise « Les jeux un jour, l'olympisme toujours, est parfaitement démonstrative de ce que nous sommes capables d'apporter en termes d'idéal et de qualité de vie.

Elle témoigne des conséquences bénéfiques de la pratique des sports portés par les forces de la vie associative, dans le respect des valeurs humaines dont certaines sont inscrites sur les frontons de nos institutions républicaines.

Je rappelais à l'occasion du salon Sports, Loisirs Tourisme à Grenoble en janvier 2006 l'intérêt qu'il y aurait, pour simplement se faire une idée des bénéfices sociaux de la pratique du sport, à comptabiliser les différences de dépenses de santé entre les actifs et non actifs à tous les âges de la vie.

Lorsque l'on connaît le poids de ces dépenses sur la solidarité nationale on se sent encore plus déterminé à poursuivre et approfondir cette œuvre collective en faveur du sport.

La création du Ministère de la Santé, de la jeunesse et des Sports, place nos activités au cœur d'importants sujets de société et évidemment celui de la santé publique, bien que nos activités ne puissent s'y résumer et notamment le domaine spécifique du haut niveau.

Nous sommes de fait catalyseurs d'une attitude novatrice qui consisterait à ne pas seulement prescrire des soins mais à prescrire de la prévention par une bonne pratique des activités physiques et sportives.

La prévention par le sport concerne tous les français-bien portants, malades et handicapés – enfants, adolescents, adultes – et enfin ces « seniors » qui représentent aujourd'hui près de 20% de la population française et qui seront 25% dans dix ans.

Le CNOSF et de nombreuses fédérations étudient avec la plus grande attention les conditions dans lesquelles il sera possible de développer de nouvelles pratiques sportives adaptées à chacune de ces populations.

Il est possible d'envisager un équilibre financier car les coûts induits par une politique de prévention par le sport peuvent être équilibrés par des économies réalisées sur les soins.

On doit également considérer l'importance de l'équilibre humain et social associé à cette politique en termes de bien être, de disponibilité et de solidarité.

Toutes ces considérations nous portent à nous réjouir du lien organique entre le sport et la santé au sein de notre nouveau partenaire ministériel.

Le succès du sport s'accompagne cependant de nouvelles considérations, notamment juridiques.

Des décisions récentes se rapportant à l'application des règlements sportifs qui, ne sont pas encore définitives, font courir au sport le risque d'être dénaturé.

Si le droit commun doit s'imposer à nos organisations sportives, il est non moins certain que le droit doit tenir compte des spécificités du sport.

Que ce soit à l'échelle de notre pays ou au niveau européen, le risque de « judiciarisation » du sport est bien réel.

Il convient que nous anticipions pour faire reconnaître les spécificités de nos activités et les acquis de notre histoire dont la valeur d'intérêt général est, par ailleurs, largement reconnue.

Notre collègue, Guy Druet, qui regrette de ne pouvoir être présent parmi nous, du fait de sa participation à la réunion de la commission exécutive des Comités Olympiques Européens à Riga.

Il est chargé de conduire la réflexion et de formaliser les propositions du mouvement sportif en rapport avec l'écriture du livre blanc sur le sport de la commission européenne.

Son intervention porte précisément sur la spécificité, l'indépendance du sport en Europe, laquelle se doit d'être défendue par un mouvement sportif européen uni, fort d'une représentativité incontestable, lui conférant le statut de partenaire privilégié auprès des institutions européennes.

Pour conclure je tiens à remercier avec mes collègues du Conseil d'Administration et les membres du Bureau Exécutif les acteurs des missions et départements de notre belle maison pour leur attachement à nos objectifs et leur constante application à les réaliser au bénéfice de nos fédérations.

Ces remerciements sont également destinés à nos partenaires dont l'engagement est particulièrement apprécié.

Je vous remercie de votre attention.

Henri Sérandour

Président du CNOSF

Membre du CIO